

Paris, le 2 Mars, 2023

Bonjour,

Tout d'abord laissez-nous vous remercier pour votre réponse rapide, et notez que nous prenons en compte le fait que l'Anses est désormais à ce jour parfaitement informée de notre alerte du caractère inimaginable pour nous d'une autorisation quelconque d'utilisation et de mise sur le marché du Metyltetraprole. En effet à l'heure où, du moins dans les discours, les autorités s'accordent de plus en plus à suggérer l'utilisation de stratégies de substitution à l'usage de ce type de poison, comment envisager une telle autorisation.

Nous ne sommes en rien des spécialistes des arcanes de l'Europe concernant les procédures d'autorisation des pesticides, mais il se trouve qu'un rapide survol concernant cette substance indique que la France en a été, comme elle l'est sans doute encore, l'unique rapporteur vis-à-vis de l'EFSA (cf. [https://food.ec.europa.eu/system/files/2018-10/sc\\_phyto\\_20180719\\_ppl\\_sum.pdf](https://food.ec.europa.eu/system/files/2018-10/sc_phyto_20180719_ppl_sum.pdf)). A ce titre, nous imaginons que la voix de l'Anses à une valeur certaine... et comme la procédure ne semble pas finalisée, il est sans doute encore loisible à l'Anses, si elle en a la volonté de faire entendre cette voix.

Vous terminez votre email en nous suggérant de nous adresser « aux autorités » pour exposer les raisons de notre opposition à une telle autorisation. Pour nous, l'Anses semblait être cette autorité qui délivre les AMM. De nouveau, nous ne sommes « que » des scientifiques, néanmoins aptes à juger des effets inévitable de l'usage du Metyltetraprole, comme d'autres mitotoxiques, tout en étant des citoyens profondément effarés de l'effondrement actuel de la biodiversité en Europe et des risques sanitaires plus généralement liés à l'usage inconsidéré des pesticides.

Nous allons suivre votre suggestion terminale de nous adresser aux autorités, et pour ce faire, dans la mesure où cela vous est possible, nous apprécierions beaucoup d'avoir les coordonnées nominales (par exemple email) des autorités auxquelles vous nous suggérez de nous adresser dans votre email,

En vous remerciant par avance,

Cordialement,

Paule Bénit,



Pierre Rustin,

